

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 113 (2015)
Heft: 1-2

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un véritable cadeau de Noël pour les sages-femmes

Juste avant Noël 2014, le NICE – National Institute for Health and Care Excellence – a édité de nouvelles recommandations qui favorisent les accouchements à domicile ou en maison de naissance pour les mères présentant un faible risque de complications. Un véritable cadeau de Noël pour les sages-femmes du monde entier!

Voir: www.nice.org.uk/guidance/CG190

Congé parental



Dix ans après le oui du peuple suisse à la création de l'assurance-maternité, il est temps de placer le congé parental pour les mères et les pères tout en haut de la liste des priorités politiques. De nos jours encore, il est très difficile pour les femmes et les hommes de concilier vie professionnelle et encadrement des enfants, car durant les premières années d'existence de ceux-ci, il faut leur consacrer énormément de temps.

En 92 pages, le dernier numéro de «Questions au féminin» fait le point sur le débat actuel concernant le congé parental. L'enquête auprès des partis politiques montre clairement que seules la collaboration et la concertation des milieux politiques, sociaux et économiques pourront conduire à la réalisation de ce projet. Les autres articles, interviews et portraits

montrent que les mères et les pères de la jeune génération souhaiteraient prendre en charge à parts égales l'éducation et l'encadrement des enfants. Un congé parental payé et inscrit dans la loi constitue la condition sine qua non de la possibilité pour les couples devenus parents de se répartir équitablement le travail.

A commander ou à télécharger sur: www.ekf.admin.ch > Documentation > Revue spécialisée Questions au féminin

Violence domestique enregistrée par la police 2009-2013

Une nouvelle brochure (Office fédéral de la statistique, 11 pages, en format électronique uniquement) présente une synthèse sur la violence domestique enregistrée par la police à partir des données de la statistique policière de la criminalité. Pour la première fois, les analyses de ces données sont mises à disposition pour les 5 années consécutives 2009 à 2013. A l'avenir, elles seront mises à jour annuellement.

A consulter et à télécharger depuis le site: www.bfs.admin.ch > Thèmes > 19 - Criminalité, droit pénal > A consulter > Publications

Violence domestique, une question de santé publique

Le 20 novembre dernier se réunissaient à Berne, plus de 200 spécialistes venus à Berne de toute la Suisse, à l'occasion du Congrès national du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG.

«Pour la santé publique, la violence domestique constitue un problème dont l'ampleur a été précédemment sous-estimée», a souligné Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, en ouverture du Congrès.

Les professionnels de la santé sont souvent les premiers à entrer en contact avec les victimes de la violence, avant même que celles-ci ne se rendent à la police ou dans un centre de consultation spécialisé.

Pour 2013, la Statistique policière de la criminalité a recensé 16 496 infractions liées à la violence domestique. Cette même année, 41% des homicides commis en Suisse ont eu lieu dans la sphère domestique. Dix-neuf personnes de sexe féminin et cinq de sexe masculin ont ainsi perdu la vie, dont trois enfants (deux filles et un garçon).

En plus des souffrances qu'elle inflige aux victimes et des graves conséquences qu'elle entraîne pour leur santé, la violence domestique occasionne des coûts élevés pour la collectivité. Selon des estimations prudentes, la violence dans les relations de couple engendre à elle seule des coûts de 164 millions de francs par an environ. De ce total, 35 millions concernent la santé, qui vient au troisième rang des domaines pris en compte.

Voir: Communiqué du 20. 11. 2014 sur www.news.admin.ch

The Lancet (juin 2014) traduit en français

Vous n'ignorez sans doute pas que la célèbre revue médicale «The Lancet» a publié en juin 2014 une série d'articles en anglais sur la pratique de la sage-femme. Quatre d'entre eux sont en cours de traduction en français.

En attendant, retrouvez les résumés et commentaires de Marianne Mead, Raymonde Gagnon, Fabienne Richard et Atf Ghérissi dans la rubrique «Lu pour vous» de la revue «Les Dossiers de la Maïeutique». Cette rubrique «Lu pour vous» et les éditoriaux de la revue sont désormais en accès libre.

www.dossiers-de-la-maieutique.fr

Feuille de route «Système de santé durable»

Le système de santé suisse donne matière à discussions et réflexions. Des désaccords persistent dans presque tous les aspects essentiels: la planification, l'organisation, la gestion, le financement et bien plus encore. Le seul point qui recueille l'unanimité concerne l'urgence d'introduire des réformes.

Dans ce contexte, les Académies suisses des sciences ont lancé le projet «Système

de santé durable» et publié une feuille de route en décembre 2012. Celle-ci formule sept objectifs, décrit les mesures à adopter et définit dans quels délais quels acteurs doivent intervenir.

Une page web informe régulièrement des mesures prises, des modèles politiques ainsi que des rapports parus dans les médias concernant les objectifs de la feuille de route. Les résultats sont discutés dans un blog.

www.roadmap-gesundheitssystem.ch

Statistiques des établissements hospitaliers 2013

En 2013, les hôpitaux suisses ont traité pour la première fois plus d'un million de personnes ou près de 12% de la population. Ce chiffre correspond à quelque 12,6 millions de journées d'hospitalisation, soit 100 000 de plus que l'année précédente.

Le taux de césariennes (33,3%) a marqué un léger recul par rapport à l'année précédente. Il était le plus élevé dans le canton de Zoug (41%) et le plus bas dans le canton du Jura (19%).

Source: Communiqué de presse OFS du 20.11.2014

Symposium «Structures d'éthique clinique en Suisse»

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et la Société Suisse d'Éthique Biomédicale (SSEB) organisent ensemble le symposium «Structures d'éthique clinique en Suisse: mise à jour et enjeux» qui se déroulera le vendredi 27 mars 2015, de 13h15 à 18h, à Berne.

Cette journée sera consacrée, d'une part, aux résultats de l'enquête de l'ASSM concernant les structures d'éthique dans les hôpitaux, cliniques et institutions de soins de longue durée suisses et, d'autre part, aux «mesures de contrainte», un thème d'importance pour l'éthique clinique. A ce sujet, des extraits des directives de l'ASSM actuellement en cours d'élaboration seront présentés et discutés.

Voir: www.samw.ch/fr/Actualités/Agenda

Qui va garder nos enfants?

Combien de cantons édictent des dispositions en matière de formation pour le personnel des structures d'accueil extrafamilial? Quelles sont les exigences posées? Quel doit être le rapport entre le personnel qualifié et le personnel non qualifié? La plate-forme d'information «Conciliation travail-famille: mesures cantonales et communales» répond à ces questions et bien d'autres. Chaque année, elle est mise à jour avec le soutien des instances concernées. Les principaux changements des législations cantonales et communales y sont répertoriés.

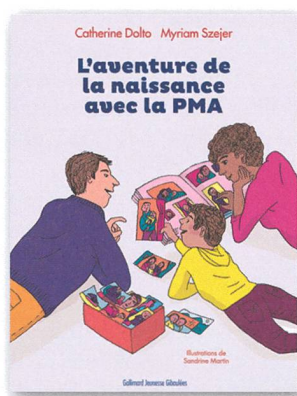
Voir: Communiqué du 20.11.2014 sur

www.news.admin.ch

ainsi que: www.travailetfamille.admin.ch

Pour parler simple- ment de la PMA

Souvenez-vous du «Label des sages-femmes suisses» que nous avons discerné en mai 2011 à Catherine Dolto pour «Raconte-moi ma naissance». Avec Myriam Szejer pour le texte et Sandrine Martin pour les illustrations, Catherine Dolto s'est attelé en 2014 à un tout autre projet: un livre pour enfants qui les informe et surtout leur donne les mots pour comprendre et traverser l'aventure exceptionnelle d'une naissance grâce à une procréation médicalement assistée.



Catherine Dolto, Myriam Szejer et Sandrine Martin
L'aventure de la naissance avec la PMA
2014, Gallimard Jeunesse, 76 p., ISBN 2-07-064022-5

«Femmes enceintes: aux aguets!»

Depuis le 1^{er} mars 2014, toute femme enceinte n'a plus besoin de déboursier un sous dès la 13^e semaine de grossesse et jusqu'à 8 semaines après l'accouchement en cas de complications ou de maladie (comme une grippe par exemple). Or, certaines assurées doivent se battre pour faire respecter ce nouveau droit. Le magazine «Bon à savoir» se penche sur un cas concret et formule quelques recommandations utiles aux futures mères.

Voir News du 12.11.2014 sur www.bonasavoir.ch

Charte pour la colla- boration entre les pro- fessionnels de la santé

Publiée par l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), cette charte s'adresse en priorité aux professionnels, aux associations et aux institutions du système de santé. Elle devrait permettre d'optimiser le traitement des patients, de garantir la prise en charge compte tenu du manque croissant de professionnels de la santé et de soutenir le travail des professionnels de la santé.

Voir: www.samw.ch/fr/Actualités/News du
27.11.2014

Site d'information sur l'épisiotomie

Le 25 novembre 2014, à l'occasion de la journée de la violence faite aux femmes, le site www.episio.info a été à nouveau mis en fonction. Ce site appartient maintenant à l'Alliance francophone pour l'accouchement respecté AFAR. Tout est parti d'une simple liste de discussion «naissance». Un premier site avait été monté en octobre 2005. Des articles l'alimentaient ainsi que des critiques d'articles, des études, des témoignages et une page d'humour. En décembre 2009, le contenu du site avait été accidentellement perdu. Aujourd'hui, les créateurs du site dénoncent l'épisiotomie «faite en routine ce qui est en opposition avec les données acquises de la science et sans l'accord de la femme.»